

L
a

F
e
r
i
e
r
e

d
e

C
h
â



m



www.champrond-en-gatine.org



CHAMPROND EN GÂTINE

Bulletin municipal n°31 - Octobre 2010

L'équipe
de la feuille
de Chou

*Est heureuse de vous
présenter une nouvelle
édition ...*

Responsable de
publication :
Philippe Guillemet

À la relecture des
articles :
- Céline Fiolet
- Céline Védie
- Claudine Tison
- Daniel Vidal
- Philippe Guillemet
- Eric Legros

À la mise en page :
Céline Védie

À la reproduction et à la
distribution :
- Claudine Tison
- Jean Paul Tison
- Daniel Vidal



LE CHOU DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

C'est en ce début d'automne que vous allez pouvoir découvrir cette nouvelle édition de la feuille de Chou. Depuis notre dernière parution de nombreux événements se sont produits, qu'il s'agisse d'événements ponctuels ou des réalisations qui s'inscrivent dans la durée.

Parmi les actualités de l'été, notre commission des fêtes et l'association nouvellement créée intitulée Comité des fêtes ont tout fait pour animer cette saison.

Cependant, nous avons dû subir une météo capricieuse qui a réduit les participants aux deux manifestations phares, à savoir celles du 14 juillet et de la fête du village du 15 août.

Malgré ces difficultés vous avez été nombreux à encourager ces manifestations qui ont bénéficié de quelques innovations comme le défilé de chars fleuris, le passage de la retraite aux flambeaux dans les nouvelles rues du lotissement du Bois des Souches et un feu d'artifice plus fourni pour la fête nationale. La manifestation du 15 août a été une des plus arrosée de ces dernières années mais malgré tout une bonne part des exposants et des visiteurs s'est déclarée satisfaite de leur journée.

Grâce à la ville de La Loupe, le dimanche 10 octobre, nous avons eu l'honneur et le plaisir de voir passer sur notre commune la dernière grande classique cycliste nationale de l'année, Paris-Tours, on devrait dire La Loupe-Tours, même si ce passage a été bref on peut dire que le passage des 190 cyclistes professionnels restera un grand événement de l'année 2010.

Pour ce qui est des changements de fond pour notre territoire, on peut citer les finitions du lotissement du Bois des Souches en attendant la mise en place de la partie paysagère cet automne, la réalisation d'un accès plus sécurisé à l'école par la création de trottoirs route de Combres, travaux qui s'accompagnent de la réfection de la chaussée ainsi que la mise en place d'une arrivée plus facile au stop pour les véhicules qui viennent de Combres. L'ouverture le 30 août par notre communauté de communes des Portes du Perche de la maison dédiée à la Petite Enfance que nous avons baptisée la Maison des P'tits Loups, quelques familles de notre commune profitant déjà de ces nouvelles installations. Autre nouveauté l'arrivée de Monsieur et Madame Spotbeen qui ont repris le restaurant la Table du Perche à la suite de Madame Rivière.

A ces travaux, nous devons ajouter la mise en place d'un accès pour personnes à mobilité réduite pour l'accès à la mairie et à la bibliothèque. Pour ces travaux réalisés par les employés communaux et les élus, nous avons privilégié des matériaux durables et de qualité que sont les pavés de rue, ces travaux se poursuivront par la mise en place de différentes plantes dans les jardinières nouvellement créées.

Je vous laisse découvrir toutes les informations détaillées de la vie de la commune et vous en souhaite une bonne lecture.

Le Maire, Eric Legros

SOMMAIRE



LA FEUILLE MUNICIPALE

| | |
|--|-----------|
| <i>Le conseil et ses commissions</i> | p.1 |
| <i>Les résumés des Conseils municipaux</i> | p. 2 à 7 |
| <i>Le site internet communal</i> | p. 8 à 9 |
| <i>Divers</i> | p. 9 à 13 |



LA FEUILLE INFOS

| | |
|--|------------|
| <i>Du côté des associations</i> | p. 14 à 18 |
| <i>Du côté des artisans et commerçants</i> | p. 18 à 19 |
| <i>Etat civil</i> | p. 19 |
| <i>Un peu d'histoire sur Champrond</i> | p. 20 |
| <i>Dates à retenir</i> | p. 21 |

LA FEUILLE PRATIQUE

| | |
|---|------------|
| <i>Les services communaux et intercommunaux</i> | p. 22 à 24 |
| <i>Numéros infos et permanences utiles</i> | p. 24 à 25 |
| <i>Les mots croisés de Guy Demange</i> | p. 26 |

www.champrond-en-gatine.org

LA FEUILLE MUNICIPALE

Le Conseil et ses commissions

| | | |
|---|---|--|
| Les membres du conseil municipal | Le Maire : Éric Legros 1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet 2^{ème} Adjoint : Denis Granger 3^{ème} Adjoint : Jean Taquet | Les conseillers : Marie-France Beauchet Christian Bornet Didier Guyon Claude Imhof Luc Liard Céline Védie Daniel Vidal |
|---|---|--|

Les commissions communales

- **Bâtiments communaux :** Vice-président Jean Taquet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Philippe Guillemet, Daniel Vidal
- **Voirie et Réseaux :** Vice-président : Denis Granger, Luc Liard
Christian Bornet, Philippe Guillemet, Didier Guyon, Jean Taquet
- **Fêtes-Fleurissement:** Marie-France Beauchet, Philippe Guillemet,
Denis Granger, Jean Taquet, Daniel Vidal
Personnes hors conseil:
Nicole Caillard, Patricia Dumas, Claudine Tison
- **Finances: ensemble du conseil municipal**
- **Commission d'appel d'offres :** Président Eric Legros
Titulaires : Denis Granger, Philippe Guillemet, Jean Taquet
Suppléants: Marie-France Beauchet, Didier Guyon, Céline Védie
- **Urbanisme :** Vice-président Philippe Guillemet
Christian Bornet, Denis Granger, Luc Liard, Jean Taquet, Céline Védie
- **Eau et assainissement:** Vice-président Denis Granger
Christian Bornet, Didier Guyon, Philippe Guillemet, Jean Taquet
Céline Védie
- **Centre communal d'Action Sociale:**
Éric Legros, Marie-France Beauchet, Luc Liard, Daniel Vidal
Philippe Guillemet
Personnes hors conseil:
Denise Bigeault, Brigitte Wardavoir, Nicole Caillard, Jocelyne Préhu
- **Communication :** Vice-Président Philippe Guillemet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Claude Imhof, Luc Liard,
Céline Védie, Daniel Vidal, Jean Taquet. Personnes hors conseil :
Patricia Dumas, Alfred Perrin, Claudine Tison, Céline Fiolet
- **Suivi de la gestion de la salle des fêtes :** Daniel Vidal

Commission communale des impôts directs

Titulaires : Védie Céline, Bigeault Bernard, Renard Dominique, Fillette Michel, Houdy Olivier, Guibert Jean Luc.

Suppléants : Dumas Patricia, Lunel Catherine, Wardavoir Brigitte, Caillard Nicole, Lorin Claude, Monthuir Bertrand.



Les commissions intercommunales

- ✓ **Syndicat Scolaire et Régie de Transport Scolaire**
Président : Eric LEGROS
Marie-France Beauchet, Eric Legros, Luc Liard, Daniel Vidal
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM):**
Délégués titulaires: Céline VEDIE, Philippe GUILLEMET
Délégués suppléants: Christian BORNET, Luc LIARD
- ✓ **Syndicat électrique:**
Délégué titulaire : Didier GUYON
Délégué suppléant : Denis GRANGER
- ✓ **Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP):**
Délégué titulaire: Eric LEGROS
Délégué suppléant: Claude IMHOF
- ✓ **Parc Naturel Régional du Perche:**
Délégué titulaire: Claude IMHOF
Délégué suppléant: Christian BORNET
- ✓ **Interconnexion des réseaux d'eau potable:**
Titulaire : Denis Granger
Suppléant: Jean Taquet
- ✓ **Jumelage du canton de La Loupe:**
Éric LEGROS, Claude IMHOF
- ✓ **Comité de Bassin d'Emploi:**
Éric LEGROS, Daniel VIDAL
- ✓ **Centre National d'Action Sociale:**
Marie-France BEAUCHET
- ✓ **Délégué à la défense:** Philippe GUILLEMET
- ✓ **Communauté de communes des Portes du Perche :**
Délégués titulaires :
Éric LEGROS (Président de la commission Services à la Population)
Philippe Guillemet
Délégués suppléants : Céline VEDIE et Claude IMHOF
Délégué aux transports scolaires : Philippe GUILLEMET

Réunion du 17 juin 2010

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 17 juin 2010 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu habituel de ses séances.

Absent excusé : Christian Bornet pouvoir à Eric Legros

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 01^{er} avril 2010, qui est approuvé à l'unanimité

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion :

- Concernant l'Agenda 21, la commission a constitué un dossier de candidature, qui a été soumis à la Région.
- L'acquisition du terrain aux abords de la salle des fêtes pour y créer un parking sera vraisemblablement réalisée en 2011 lorsque toutes les conditions seront levées.

Mr le Maire propose au conseil municipal d'ajouter quelques points à l'ordre du jour :

- Proposition étude de faisabilité d'un commerce
- Système de télésurveillance du réseau d'eau potable
- Expertise concernant les silos à boues
- Etat des lieux salle des fêtes
- Informations concernant la CDC
- Assainissement rue de la Fontaine

• DROIT DE PREEMPTION DES COMMERCES

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'un nouveau dispositif relatif au droit de préemption des communes pour la sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité est applicable depuis janvier 2008 et qu'il serait nécessaire d'instaurer un droit de préemption sur les fonds artisanaux et commerciaux pour maintenir le commerce en milieu rural. Pour ce faire, un projet de délibération, un plan délimitant le périmètre ainsi qu'un rapport analysant la situation du commerce et de l'artisanat doivent être soumis pour avis à la chambre de commerce et à la chambre des métiers. La décision finale fera ensuite l'objet d'une délibération du conseil municipal. Accord de principe du conseil pour instaurer un droit de préemption dans toutes les rues du bourg.

• RENOUVELLEMENT DU CONTRAT CAE DE MME MAISON

Mr Legros fait part au conseil que le contrat d'accompagnement à l'emploi concernant Mme Maison arrive à terme le 30 juin 2010 et qu'il peut faire l'objet d'un renouvellement pour une durée d'un an sachant que la prise en charge par l'Etat est de 90 %. Accord du conseil pour renouveler ce contrat.

• MODIFICATION DES STATUTS DE LA C.D.C.

Les statuts de la C.D.C. ont fait l'objet de modifications lors de la réunion du 9 novembre 2009, qui doivent être entérinées par les conseils municipaux des communes adhérentes. Les modifications concernent :

- le service à la population

Elaboration et mise en œuvre d'une politique de santé (communication, recrutement de professionnels)

- action de développement économique

Action de soutien aux entreprises du territoire (conseil et aides financières) en complément des dispositifs d'intervention économique de la région Centre

- voiries

La communauté de communes assurera le financement général de cette compétence au moindre coût. Elle percevra les subventions publiques pour ces travaux. Le reste à charge pour des raisons d'équilibre budgétaire, sera financé à hauteur de 50 % par la Communauté de Communes des Portes du Perche et à hauteur de 50 % par le biais d'un fond de concours, par les communes bénéficiaires de travaux.

Accord du conseil pour adopter ces modifications.

- **AFFECTATION DU RESULTAT BUDGETAIRE 2009**

Considérant qu'il manque 1 € au compte 1068 pour affecter le résultat 2009, le conseil municipal adopte la décision modificative budgétaire suivante :

- 1068 (affectation du résultat) : + 1 €
- 10223 (Taxe Locale d'Equipement) : - 1 €

- **FONDS DE CONCOURS TRAVAUX DE VOIRIE**

Mr le Maire informe le conseil que la communauté de communes sollicite une délibération du conseil municipal pour autoriser le versement à la CDC d'un fonds de concours relatif aux travaux de voirie correspondant au montant restant à charge de la commune. Accord du conseil.

- **CESSION CANALISATION D'EAU POTABLE**

Mr Legros rappelle au conseil municipal la délibération du 18 février relative au principe de rétrocession de la canalisation située sur la propriété du Groupement Forestier de Champrond et Grand'maison ainsi que celle du 1^{er} avril relative à la désaffectation et au déclassement de ladite canalisation. Il informe que le Groupement Forestier a porté une action en justice devant le tribunal administratif pour contester la délibération du 18 février. Mr le Maire donne la parole à Mr Villette, régisseur du Groupement Forestier. Il indique la décision du conseil municipal sans concertation du Groupement Forestier et qui a été portée devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois. Un compteur a été posé à l'entrée de la propriété pour détecter la présence de fuites éventuelles et pour imposer aux propriétaires le relevé des compteurs sur le domaine privé. Mr Villette informe le conseil que l'accès à la forêt est interdit au public mais pas aux ayants droits, la canalisation d'eau potable appartenant à la commune. Le Groupement Forestier refuse d'être propriétaire de la canalisation et de relever les compteurs.

Le règlement du service d'eau stipule que les compteurs sont posés en limite de propriété pour les nouvelles constructions.

Après renseignements pris auprès de l'association des maires, il s'avère qu'une canalisation pouvait faire l'objet d'une désaffectation puis d'un déclassement pour procéder à la rétrocession.

Après discussion, Mr le Maire propose au conseil de revoir éventuellement la décision, la méthode nécessitant une meilleure concertation des parties. Il est indiqué que le même principe doit être adopté pour tous les branchements nouveaux par la mise en place des compteurs en limite de propriété, de prévoir un relevé électronique à distance des compteurs à l'avenir, de la possibilité d'installer un détecteur de fuites sur la canalisation pour prévenir le groupement forestier.

Mr le Maire précise au conseil qu'une nouvelle délibération doit être adoptée pour suspendre l'action en justice. Sans acte de rétrocession, la commune reste propriétaire de la canalisation. Mr le Maire propose donc de rencontrer Mr Bonnichon puis de réunir quelques élus pour ensuite opter pour une solution adaptée.

- **AVENANT AU CONTRAT DE CONCESSION GAZ**

Mr le Maire informe le conseil municipal que la redevance de concession de distribution publique de gaz s'élève à 570.70 € pour 2010 et que la redevance pour l'occupation du domaine public s'élève à 207.53 € pour 2010. Il s'avère que l'augmentation de ces redevances est due à l'extension du réseau de gaz au lotissement et nécessite la signature d'un avenant. D'autre part, il indique qu'il est possible d'obtenir les plans des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel sous format informatique, fourniture nécessitant préalablement la signature d'une convention.

Accord du conseil.

- **TARIF PUBLICITE SUR LE SITE INTERNET**

Mr Guillemet informe le conseil municipal que le Réseau des Communes (hébergeur de notre site) autorise l'insertion de pavés publicitaires sur le site Internet de la commune, qui permettrait aux artisans et commerçants de promouvoir leurs activités moyennant une redevance à définir. La perception de ces redevances compenserait le coût d'hébergement du site. Il est donc décidé d'informer les commerçants et artisans de cette possibilité et de fixer les tarifs lors d'une prochaine réunion.

- **MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DE SOPHIE PRELLE**

Considérant que Sophie Prella ne peut plus bénéficier de l'indemnité d'administration et de technicité du fait de l'obtention du grade de rédacteur, le conseil municipal décide de lui attribuer l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires pour le même montant.

- **SYSTEME DE TELESURVEILLANCE DU RESEAU D'EAU POTABLE**

Mr Taquet fait part au conseil que la mise en place d'un système de télésurveillance du réseau d'eau potable serait à envisager pour pouvoir suivre les évolutions de consommations d'eau et détecter les éventuelles fuites d'eau.

Deux devis ont été sollicités :

La Société Alyane propose :

- synoptique détaillé des ouvrages
- courbe d'évolution des dernières 24 h
- alarme
- historique des données
- bilans mensuels et annuels d'exploitation
- bilan de volumes ou consommations par secteur
- transmission par GSM SMS et modem sur PC

Coût des prestations : 19 990 €HT et maintenance mensuelle de 245 €HT

La Société Primayer propose :

- Relevé de débit et pression en sortie de station de pompage par la mise en place d'un enregistreur de données qui assurera leur transmission par GSM SMS et par modem sur PC
- Relevé de débit et pression en sortie de château d'eau avec alarmes
- Relevé de niveau du château d'eau avec alarmes

Coût des prestations : 3990 €HT

La proposition de Primayer semble convenable et sans maintenance.

Il sera demandé à l'Agence de l'eau si une aide financière peut être accordée et un autre devis sera sollicité.

Il reste deux compteurs par secteur à poser et il sera ensuite demandé à une entreprise de détecter les fuites existantes.

- **EXPERTISE DES SILOS A BOUES**

Mr Taquet présente au conseil le compte-rendu de la réunion d'expertise des silos à boues du 16 juin où il a été question de l'état des bassins : deux sont corrects et deux présentent des fuites dont un à 5 m³ par heure. Le bureau d'études a indiqué que les calculs ont été effectués pour des bassins recevant des boues non liquides et que le ferrailage pour des bassins étanches aurait été supérieur à celui réalisé. Des questions se sont posées et notamment la mise en service des bassins sans colmatage des fuites décidée par la DDAF et la Lyonnaise des Eaux. La vidange des bassins est estimée à 6650 €HT l'unité et la remise en état à 20 000 € par bassin soit un coût total de 53 300 €. Considérant le coût élevé de ces travaux, la société SERCO a proposé pour les deux bassins qui présentent des fuites de dégager jusqu'au radier une surface de 4 m², les frais engagés seraient avancés par la commune et sont estimés à 3000 €. Le conseil municipal demande à ce que l'avocat de la commune soit contacté pour que l'avance des frais ne soit pas assurée par la commune.

- **ETAT DES LIEUX A LA SALLE DES FETES**

Mr Legros propose au conseil de faire réaliser un état des lieux avant et après chaque location de la salle des fêtes par Mme Maison. Accord du conseil sachant que tout le matériel doit être vérifié. Une convention annuelle de mise à disposition de la salle sera mise en place pour les associations.

- **PROJET DE Mr MOIZAN**

Mr Legros informe le conseil que Philippe Moizan est propriétaire d'un terrain situé à proximité de la zone d'activités classé en zone UX dans le P.L.U. et qu'il a déposé un permis de construire d'un atelier avec une habitation. Il est rappelé qu'en zone UX, il ne peut être accepté de locaux d'habitation. Mr le Maire propose au conseil de modifier le P.L.U. en classant ce terrain en zone UA pour que la construction d'une habitation soit possible sachant que Mr Moizan envisagerait d'acquérir ensuite un terrain sur la zone d'activités ou de maintenir

le classement de cette parcelle en zone UX. Accord du conseil pour ne pas modifier le P.L.U. Mr Moizan sera invité à revoir son projet en fonction des règles du PLU.

- **INFORMATIONS CONCERNANT LA C.D.C.**

Mr Legros fait part au conseil qu'une projection financière a été réalisée au sein de la C.D.C. et qu'il s'avère que les revenus sont en baisse notamment à cause de la suppression de la taxe professionnelle et de la fermeture de l'entreprise QUEBECOR, ce qui implique de prévoir une réduction des dépenses.

- **ASSAINISSEMENT RUE DE LA FONTAINE**

Le conseil municipal décide de demander à Mr Zimmermann s'il souhaite raccorder son terrain au réseau d'assainissement pour que la participation des riverains soit divisée par 3. En cas de refus, la participation sera maintenue à 4804 € par habitation.

- **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Mr le Maire informe le conseil :

- que la prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le samedi 10 juillet à 9 h pour délibérer dans le cadre de l'enquête publique relative à la mise en place d'un périmètre de protection du captage d'eau potable.
- Que le directeur du PNRP a été reçu récemment à la mairie pour lui faire part d'un souhait de mise en valeur de la commune porte du parc par une matérialisation spécifique, dont il a pris acte. Il a visité le site du Grand Bois Landry. Il lui a été indiqué qu'on lui fournirait les chiffres du trafic routier sur la RD923.
- De la présence d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement à signaler aux personnes concernées.
- Que les travaux de finition sur le lotissement devraient commencer prochainement.
- De la reprise du restaurant La Table du Perche par Mr et Mme Spotbeen le 1^{er} septembre 2010.

Il est demandé à ce qu'un plan de lutte contre les ragondins soit mis en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

Réunion du 10 juillet 2010

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni en session ordinaire le samedi 10 juillet 2010 à 9 h sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire.

Absents excusés : Didier Guyon, Claude Imhof pouvoir à Céline Védie, Christian Bornet pouvoir à Jean Taquet, Luc Liard pouvoir à Eric Legros.

- **AVIS CONCERNANT L'AUTORISATION DE PRELEVEMENT DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PERIMETRE DE PROTECTION DU CAPTAGE D'EAU POTABLE**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que l'enquête publique est ouverte depuis le 23 juin et se termine ce jour. Plusieurs remarques ont été émises : des inquiétudes concernant le risque de pollution de l'eau due à la proximité de la carrière du Briscou et des demandes d'aides pour la remise aux normes des assainissements individuels du même ordre que celles accordées par la commune du Thieulin. Il est indiqué qu'une aide financière de 60 % peut être accordée par la Communauté de Communes des Portes du Perche pour les installations situées sur notre commune.

Dans le cadre de cette enquête, le conseil municipal émet un avis favorable concernant l'autorisation de prélèvement.

- **CANALISATION D'EAU POTABLE EN DOMAINE PRIVE**

Après renseignements pris auprès d'un avocat, Mr le Maire propose au conseil municipal d'annuler la délibération du 18/02/2010 relative au principe de rétrocession de la canalisation d'eau potable située dans la forêt de Champrond ainsi que celle du 1^{er} avril 2010 relative à la désaffectation et au déclassement de ladite canalisation, la procédure engagée ne concernant qu'une seule propriété et non pas l'ensemble des propriétés qui se trouvent dans

le même cas , elle pourrait se voir contester pour non application du principe d'égalité entre les usagers. La distance entre la canalisation située sur le domaine public et le branchement sera à prendre en compte pour l'élaboration d'une prochaine délibération.

- **TRAVAUX DE RECHERCHE DE FUTURES CONCERNANT LES SILOS A BOUES**

Deux solutions possibles :

- la commune prend en charge les frais d'investigations supplémentaires demandées par Mr Trépaud

Cette possibilité permettrait de ne pas retarder les opérations d'expertise puisque les études complémentaires sollicitées peuvent avoir lieu rapidement

- le conseil municipal estime qu'il n'est pas opportun de faire supporter à la commune le coût de ces opérations complémentaires

Dans cette hypothèse, il est alors nécessaire d'éviter que l'expertise ne soit bloquée dans l'attente de la réalisation des études complémentaires préconisées par Mr Trépaud. Aussi, il sera nécessaire que la commune informe l'expert du refus de prise en charge décidée par le conseil municipal afin que Mr Trépaud puisse saisir le Tribunal Administratif, qui désignera la partie devant supporter les frais d'investigation. Cette solution est toutefois plus aléatoire, les opérations d'expertise risquant d'être retardées par la saisine du juge et il n'est pas certain que le juge accepte de mettre à la charge d'une autre partie les frais d'investigations nécessaires pour le rapport de l'expert.

Selon l'avocat, les frais d'investigations sont à la charge du demandeur. Le coût est estimé à 3000 € et les travaux seraient réalisés en septembre.

Le conseil municipal est favorable à ce que la commune prenne en charge ces travaux afin de faire avancer le dossier et en tout état de cause , il se prononce sur le fait qu'il s'agisse de la dernière prise en charge de ces travaux par la commune , la faute des désordres de ces silos n'étant pas imputables à la commune.

A noter que le cabinet Prigent a reconnu que l'étude qu'il avait réalisée n'était pas adaptée à la nécessaire étanchéité des ouvrages ainsi que le prescrivait le cahier des charges, le ferrailage na pas été prévu en conséquence.

- **TARIF DU REPAS A LA CANTINE**

Suite à la proposition du syndicat scolaire, le conseil municipal fixe le prix du repas à la cantine à 2.60 € à compter de septembre 2010.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Terrain de tennis :

Le filet est à remplacer, les réservations sont à effectuer au d'Aligre au tarif d'un euro l'heure.

- Choix de l'entreprise travaux de voirie

Mr le Maire présente au conseil les devis des travaux de voirie Place de l'église et rue de la Lutonnerie :

| | | |
|---------------------|-----------|--------------|
| Place de l'église : | EIFFAGE | 3 285.40 €HT |
| | STAR | 4 883.60 €HT |
| | VILLEDIEU | 4 964.80 €HT |

| | | |
|------------------------|-----------|-----------|
| Rue de la Lutonnerie : | VILLEDIEU | 1 925 €HT |
| | EIFFAGE | 2 464 €HT |

Le classement prévu dans le cadre de l'ATESAT (70 % tarif et 30 % délai) retient la proposition d'EIFFAGE, accord du conseil.

- Système de détection de fuites d'eau

Deux propositions ont été établies par les sociétés Alyane et Primayer pour la mise en place d'un dispositif de surveillance de notre réseau d'eau potable et sont présentées au conseil municipal.

L'offre d'Alyane s'élève à 11 370 €HT avec une maintenance annuelle de 1 800 €HT tandis que l'offre Primayer s'élève à 3 778 €HT avec une maintenance annuelle de 110 € La proposition comprend les mesures du temps de fonctionnement des pompes, le bilan mensuel et annuel, la tranche horaire nocturne et le remplacement de l'automate entre le château d'eau et la station de pompage, points non prévus par Primayer.

Il est indiqué qu'un tel dispositif permettrait de détecter les fuites très vite. Quant à la fuite d'eau décelée récemment sur le lotissement, elle est de la responsabilité du constructeur.

A la station de pompage, diverses pannes ont eu lieu notamment sur un ventilateur et un contacteur. Ces pannes sont dans l'ordre des choses car ces pièces sont des pièces d'usure, cependant la fuite importante sur notre réseau pendant quelques mois a pu précipiter la défaillance de ces matériels.

- Avenant Bouygues Telecom

Mr le Maire informe le conseil municipal que le montant de la redevance Bouygues Telecom a baissé en 2009, conséquence de la diminution de l'indice de référence (ICC Indice du Coût de Construction).

Pour pallier aux aléas des fluctuations de l'ICC, Bouygues Telecom propose deux solutions :

Choix 1 : Remplacer à partir de l'échéance 2011, l'indice ICC actuel par l'indice IRL (Indice de Référence des Loyers) qui garantit des évolutions de redevances proportionnées à l'inflation. Les loyers des années suivantes varieront de la même façon que l'IRL

Choix 2 : Remplacer à partir de l'échéance 2011 l'indice ICC actuel par une indexation fixe annuelle de 2 %. Les loyers des années suivantes augmenteront annuellement de 2 %.

Le conseil municipal estimant que l'évolution des différents indices évoqués étant incertaine après en avoir délibéré,

- décide d'opter pour le choix 2 soit une redevance indexée de 2 % le 1er janvier de chaque année à compter du 01/01/2011.

- autorise le Maire à signer l'avenant relatif à la modification de l'indexation de la redevance Bouygues Telecom

- Travaux paysagers au lotissement

Un courrier sera adressé à Nexity pour lui rappeler de respecter ses engagements.

- Planification des travaux de voirie 2011

Il est proposé de prévoir la réfection du chemin Ferré sur 1/3 ou 1/2 de sa longueur totale, le trottoir intérieur du virage sur la RD923 et la rue de l'Etang. Il sera demandé à la CDC une autre répartition des travaux entre les communes.

- Départ de Stéphanie Rottier-Auclair

Mr le Maire informe le conseil que Mme Rottier-Auclair, directrice de l'école a quitté l'école de Champrond pour le département des Deux-Sèvres, une petite manifestation a été organisée le 9 juillet dernier en son honneur, regroupant élus, enseignantes et parents d'élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h.

Le site internet communal



LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE, COMMENT L'UTILISER ?

Les trucs et astuces pour bien naviguer sur le site www.champrond-en-gatine.org
Zoom sur : Les liens externes, La météo, Les comptes rendus, les numéros utiles.

A la prochaine Feuille de chou, 4 autres modules seront explorés...

LES LIENS EXTERNES :

A droite de la page d'accueil, l'espace « Liens Externes » vous permet d'accéder rapidement à d'autres sites en un simple « Clic »

Dans l'exemple ci-dessous, un nouveau lien vient de voir le jour !
En cliquant sur « Vie associative du canton de La Loupe », vous aurez accès à une liste complète d'activités proposées par la ville de La Loupe.



LA MÉTÉO :

Situé au centre, sous l'agenda, un nouveau module de météo locale est à votre disposition.
Pour consulter les prévisions à la semaine, il suffit de « cliquer » sur le texte « Les prévisions »



LES COMPTES RENDUS :

Tous les comptes rendus de réunions de conseil municipal sont en ligne dans la rubrique « Services Municipaux », située à gauche de la page d'accueil. Triés par dates, vous pouvez consulter tous les comptes rendus.

Dans l'historique, il est possible de revenir au 21 mars 2008. Les comptes rendus antérieurs à cette date, sont consultables en mairie au format papier.



Accès aux comptes rendus

Télécharger un compte rendu

LES NUMÉROS UTILES :

Situé dans le bandeau en haut de la page d'accueil, ce module permet d'accéder à une liste de numéros de téléphones indispensables.

Bien sûr les numéros d'urgences, Samu, Pompiers, Police, mais aussi Médecins, Service d'eau, services public tel qu'EDF,

Services municipaux

- Conseil municipal
- Comptes rendus
- Les commissions
- Les employés communaux
- Les infrastructures
- Plan de la commune
- Intercommunalité
- Plan local d'urbanisme
- Charte pnrp
- Physionomie

Vie pratique

- Commerces
- Associations
- Tourisme

Accueil > Numéros utiles

Numéros utiles

| | |
|----------|----|
| SAMU | 15 |
| Pompiers | 18 |
| Police | 17 |

Appellez le **112** pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Numéros utiles par catégorie

Toutes les catégories (18 numéros)

Assainissement

☎ 0237498020

Distribution eau potable

☎ 0237498020

En cas d'urgence, Appeler les élus. (Voir rubrique "Commissions")

Divers

➔ **ORDURES MÉNAGÈRES**

Taxe des Ordures ménagères :

Comme vous avez pu le constater sur votre avis d'imposition de taxes foncières, la taxe liée au ramassage des ordures ménagères est en forte baisse pour cette année (environ - 10 %)

Cette baisse est obtenue grâce aux efforts de chacun.

Selon le SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures ménagères), ces efforts se résument en 4 chiffres significatifs :

- 8200 tonnes collectées soit une baisse de - 2,4 % par rapport à l'année 2009
- 905 tonnes de déchets recyclables soit + 2,5 % par rapport à l'année 2009.
- 165000 kms parcourus par les camions de collectes par an.
- Forte hausse de notre population locale (450 bacs jaunes distribués cette année sur l'ensemble du territoire géré par le SIRTOM)

Pour continuer dans cette direction, nous vous invitons à être encore plus vigilants sur les gestes du tri sélectif.

En cas de doute, il vaut mieux mettre un objet dans les poubelles classiques que de dégrader la qualité de notre recyclage.

Dans quelques semaines, le SIRTOM distribuera une plaquette claire et précise pour vous aider dans votre tri sélectif.

Grâce à une bonne revalorisation des objets recyclés, notre facture baisse ! Continuons tous ensemble.

Informations :

Suite au comité syndical du **14 Octobre 2010**, certaines décisions ont été prises pour améliorer les collectes :

En période d'hiver :

- En cas de fortes périodes de neige, le ramassage pourrait être reporté.
- Il est envisagé que le prestataire dépose une benne dans le village ou les hameaux pour rassembler les sacs lors de ces périodes d'intempéries.
- La dépose des sacs serait sous la responsabilité des riverains.

En période d'été (forte chaleur)

- Le ramassage pourrait être déclenché plus tard (A partir de 16h00) dans la journée de collecte prévue, afin d'améliorer les conditions de travail des "Rippers" (agents chargés de la collecte des ordures ».

→ LE LOTISSEMENT

Le lotissement est quasiment terminé.

Toutes les parcelles de terrain ont trouvé acquéreurs.

Il y a quelques semaines le lotisseur (Nexity) a procédé à la finition de la voirie.

La couche finale d'enrobé est maintenant terminée. Celle-ci est de très bonne qualité et offre ainsi aux enfants un superbe espace de jeu. A cette occasion, nous recommandons aux habitants du lotissement de rouler au pas dans ce nouvel espace.

La priorité reste aux piétons.

La pelouse semée sur les parties communes commence à lever. L'éclairage public est également opérationnel.

Dès que les conditions seront favorables (Automne), Nexity procédera à la plantation des arbres et arbustes en respectant les essences locales.

La municipalité souhaite une nouvelle fois, la bienvenue aux nouveaux habitants et que ce nouveau quartier soit un lieu convivial et où règne la tranquillité.



RAPPEL : Pour le respect de chacun !!

Roulez au pas, veuillez à ce que l'environnement reste propre, alertez la commune en cas de dysfonctionnement des équipements urbains.

→ TRAVAUX À L'INTERSECTION DES DÉPARTEMENTALES D923 ET D15



La mairie vient d'entreprendre un aménagement route de Combres afin de faciliter et sécuriser l'accès à l'école (accès panama).

La fabrication d'un trottoir permettra aux piétons d'accéder en toute sécurité à la départementale D15.

La chaussée a été "rehaussée" pour permettre aux camions et tracteurs de mieux manœuvrer dans cette intersection.

Ces travaux sont subventionnés à 25% par le Conseil Général d'Eure et Loir.

Le revêtement du trottoir est matérialisé en rouge pour la sécurité des piétons.

➔ ACCÈS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE À LA MAIRIE



Quelques places de parking sont momentanément indisponibles pour faciliter les derniers aménagements proches du nouveau restaurant scolaire. Cette dernière phase consiste à faire une rampe d'accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite. Dans un souci d'économie, ces travaux seront entièrement réalisés par nos employés communaux. Afin de respecter une harmonie dans les matériaux, nous avons choisi la pose des pavés de grès. L'accès en pente douce démarrera de l'accès de secours du restaurant scolaire pour rejoindre la porte d'entrée de la mairie.

➔ PARIS TOURS

EVENEMENT EXCEPTIONNEL SUR NOTRE COMMUNE LE 10 OCTOBRE 2010

Cette année, la course cycliste « Paris- Tours » a traversé notre village.

La course est partie cette année, de La Loupe en passant par Saint Eliph, Champrond-en-Gâtine, Les Corvées,, pour arriver à Tours.



Le samedi 09 Octobre ont eu lieu à cette occasion, diverses manifestations :

- Plusieurs randonnées
- Activités pour les enfants
- Table ronde en présence de Bernard Hinault, Gilbert Duclos-Lassalle, Laurent Bezault et Christian Prudhomme (directeur du cyclisme d'ASO)
- Cérémonie officielle



Sur la photo ci-dessus : Bernard Hinault, Gilbert Duclos-Lassalle, Laurent Bezault, Christian Prudhomme directeur du cyclisme d'ASO, en compagnie de notre députée Laure de la Raudière et d'Eric Gérard Conseiller général.

Dimanche 10 Octobre :

Avec au préalable, le passage de la caravane, c'est à 11h44, avec 3 minutes de retard, que le peloton est passé à vive allure dans le village, où le public était venu en masse pour participer

à cette manifestation exceptionnelle.

➔ RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DU PETIT BEAUVAIS :



Pour répondre à de nombreuses difficultés constatées sur le réseau électrique par les riverains du hameau du Petit Beauvais, la commune vient d'engager une série de travaux afin d'améliorer la qualité de la production électrique du secteur.

Suite à l'analyse faite par les services du **syndicat départemental d'énergie**, la pose de deux postes de distribution va être faite dans les jours qui viennent pour réduire la longueur des départs basse tension.

Grâce à cette opération, le hameau du Petit Beauvais pourra bénéficier d'une qualité de service attendue par tous.

Nous vous recommandons la plus grande prudence sur la route qui mène au Petit Beauvais, les engins de chantier sont en pleine action.

→ RÉNOVATION DU LAVOIR DE BEAUREPAIRE

Depuis le 25 Octobre, les travaux de rénovation du lavoir de Beurepaire ont commencé.

Depuis de nombreuses années, notre démarche d'entretenir les biens du patrimoine communal se poursuit.

Le parvis de la mairie étant terminé, les employés communaux ont commencé à restaurer le lavoir qui a grand besoin d'entretien.

L'objectif est de restaurer la structure porteuse, et de refaire entièrement la toiture. Comme vous le savez, notre commune appartient aux 107 communes du parc du perche. Cette adhésion nous oblige à respecter certaines normes architecturales. Nous avons donc opté pour la pose de petites ardoises.

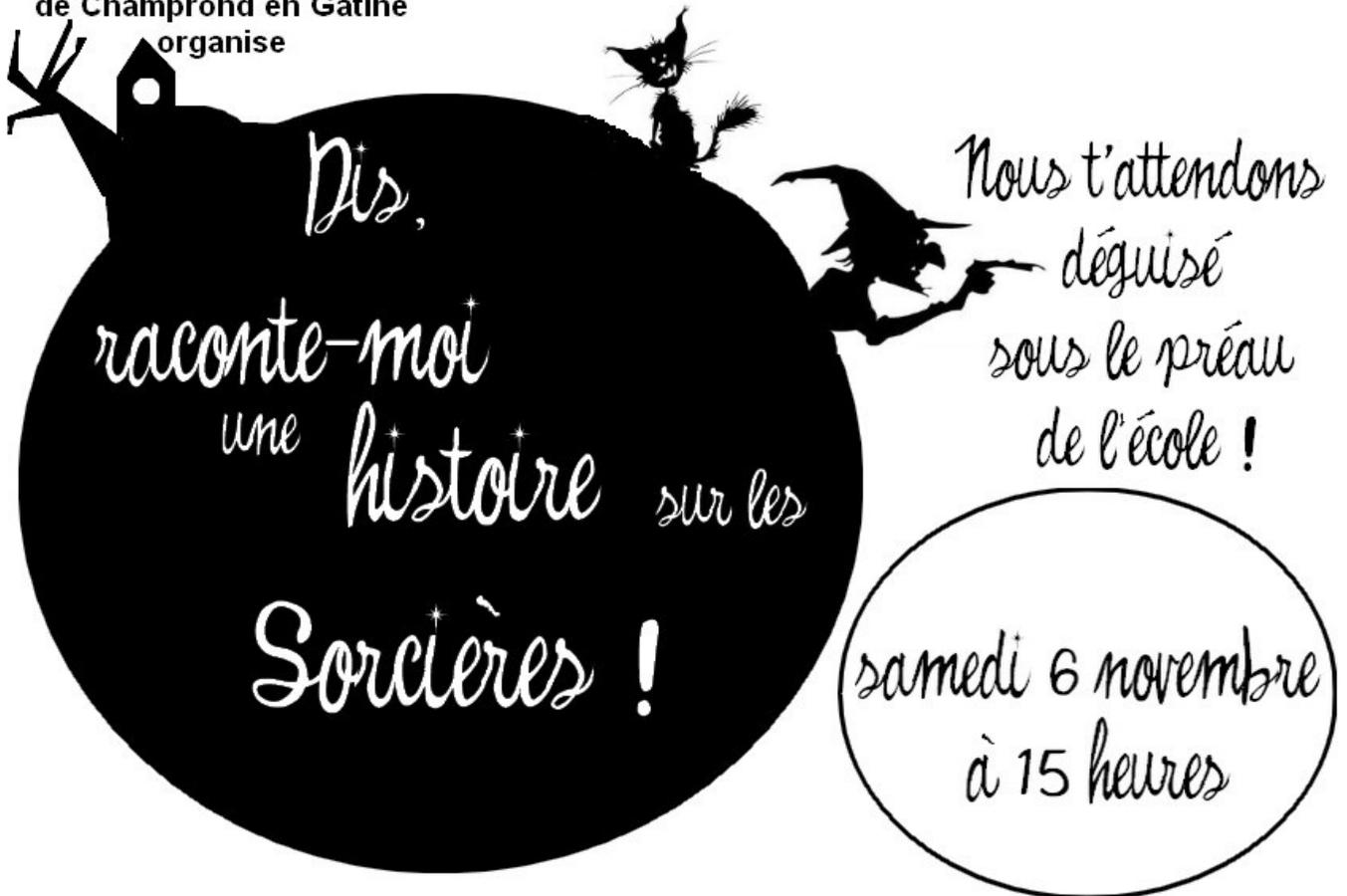
Ci-contre, une photo prise le 24 Octobre ! Nous verrons dans quelques semaines l'évolution du chantier qui nécessite quelques précautions dues à la proximité de l'eau.

Après rénovation, nous espérons qu'il n'y aura plus de dégradations, et que les habitants profiteront de cet endroit très joli et agréable.



→ BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale
de Champrond en Gâtine
organise



Suite à cette journée de contes, des ouvrages sur les sorcières seront consultables à la bibliothèque du lundi 8 au mardi 16 novembre de 17h à 18h30 et le mercredi 10 novembre de 15 h à 17h30.

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES PORTES DU PERCHE
18 RUE DE LA GARE
28 240 LA LOUPE
Tel : 02.37.81.29.59 Fax : 02.37.81.04.91
Email : cdcdesportesduperche@wanadoo.fr

La Loupe le 20 octobre 2010

Objet : Programme de résorption des zones blanches

Madame, Monsieur,

La Communauté De Communes Des Portes du Perche de La Loupe s'est engagée il y a plusieurs mois dans un projet de réduction de la fracture numérique constatée sur le territoire. En effet, des administrés n'étaient pas desservis par l'ADSL – Internet Haut Débit.:

Aujourd'hui le dispositif est opérationnel, c'est pourquoi j'ai le plaisir de vous inviter à une réunion publique sur la technologie de la Boucle Locale Radio – Internet Haut Débit le :

LUNDI 15 NOVEMBRE 2010
A 19h00

A la salle des fêtes de Saint-Eliph

REG.I.E.S., entreprise qui déploie cette technologie sera présente ainsi que trois fournisseurs d'accès à Internet (Numéo, Alsatis, Wizzéo). Ceux-ci présenteront les offres BLR.

Ce programme a été financé avec le concours de l'Union Européenne, de l'Etat, du Conseil Régional du Centre et du conseil Général d'Eure-et-Loir.

Pour tester votre éligibilité et connaître les offres des opérateurs, vous pouvez aussi consulter le site : <http://www.celieno.fr/>.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Jean-Pierre BOUDET
Président de la Communauté de Commune
Des Portes du Perche



À Du côté des associations À

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE A TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE.

Un petit air de culture...

AUX ADHERENTS ET SYMPATHISANTS DE L ASSOCIATION UN PETIT AIR DE CULTURE.

L'A.G s'est passée dans une atmosphère sympathique et chaleureuse et le dîner qui a suivi (nous étions plus de 30 à table) était une vraie réussite. Nous avons regretté tous ceux qui n'ont pas pu venir, en espérant les retrouver : Le 16 Octobre pour la soirée « Ciné-club » (cette année « Fanfan la Tulipe » avec Gérard Philipe) et surtout le Vendredi 26 Novembre à la Salle des Fêtes de La Loupe pour le spectacle exceptionnel organisé en collaboration avec le Concert Loupéen :

SPECTACLE DE DANSES ET DE CHANTS PAR LES MOINES DU MONASTERE DE LAMAYARU (LADAKH)



ATTENTION : CE SPECTACLE ATTIRE VISIBLEMENT UN PUBLIC NOMBREUX ET DEPASSANT LES LIMITES DU CANTON (PLUSIEURS SPECTATEURS ONT DEJA RESERVE DE CHARTRES), si vous êtes intéressés réservez sans tarder en envoyant à Véronique Réaud un chèque de 12 euros par place et une enveloppe timbrée pour que vos billets vous soient renvoyés. Ainsi vous serez placés dans la première partie de la salle aux rangs réservés.

Véronique Réaud — Musilyre - 2 Ruelle de la Tour
28240 Champrond-en-Gâtine 02.37.37.30.85
www.musilyre.com

Renseignements : 02.37.49.85.33 ou 02 37 81 06 20

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION

Samedi 18 décembre à 18h en l'église de Champrond – Chants de Noël.

Ils seront suivis par une dégustation de vin chaud et de Petits Cochons de Champrond.

Un aperçu de 2011 : 12 mars, soirée en poèmes ; 13 mars, Foire aux livres ; 8-9-10 avril, Représentation de la nouvelle comédie musicale du Petit Théâtre ; 15 mai, sortie en Normandie (visite d'une cidrerie, d'une fabrique de camembert et du centre bouddhiste Tibétain d'Aubry le Panthou ; 25 juin, Soirée Guinguette.

Les petites Mains

Programme des ateliers 2010-2011

- ✧ ATELIER PATCHWORK tous les lundis après midi à partir de 14 h - salle au dessus de la mairie
- ✧ ATELIER DENTELLE AUX FUSEAUX le lundi après midi 1 fois par mois - salle au dessus de la mairie
⇒ prochain cours le 15 novembre.
- ✧ ATELIER BRODERIE TRADITIONNELLE le vendredi 1 fois par mois - salle au dessus de la mairie
⇒ prochain cours le 19 novembre.
- ✧ ATELIER CUISINE le lundi après midi 1 fois par mois - salle des fêtes
⇒ prochain cours le 8 novembre
- ✧ ATELIER BLEU le jeudi soir de 16h30 à 17h30 - salle au dessus de la mairie
(Ouvert aux enfants de l'école primaire)



Pour tous renseignements : Marie France Beauchet 02 37 49 86 67 E-Mail : beauchet3@wanadoo.fr

Association des parents d'élèves

LES 06 ET 07 NOVEMBRE 2010 : 2ÈME BOURSE AUX VÊTEMENTS ET AUX JOUETS
Salle des fêtes de Saint Victor de Buthon



- ⇒ Dépôt des dons de vêtements le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- ⇒ Vente le dimanche de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

Les bénéfiques sont reversés aux écoles et les excédents offerts à la croix rouge

Commission et Comité des fêtes

BILAN DES FESTIVITÉS ESTIVALES

Mardi 13 Juillet au soir :

Le beau temps était au rendez-vous le **13 juillet au soir** pour la première partie des festivités de la fête nationale.

Environ 100 personnes ont partagé un repas élaboré par le restaurant "**Le Sébastopol**" dans une ambiance champêtre. La retraite aux flambeaux a eu une nouvelle fois un succès réel. Le nouveau circuit à permis aux habitants de découvrir les rues du nouveau lotissement du "Bois des Souches".

Le spectacle pyrotechnique fut de haute qualité. Il a nécessité un après-midi complet d'installation.



La commune remercie les employés communaux, conseillers et bénévoles pour la réussite de ce feu d'artifice. L'orchestre PAVIE a clôturé la soirée en animant le bal traditionnel du 13 au soir.

Mercredi 14 Juillet :



De nombreux pêcheurs ont répondu présents pour le concours du 14 Juillet. Pendant la pause de midi, Jean Taquet a remis la coupe au vainqueur du concours de pêche.

Résultat du concours :

1er : Mme Fraisse Angélique avec une prise de 1k460

2eme : Mr Degas

3eme : Mme Prévost Julie & Mr Denfert Gilbert

UN GRAND MERCI AUX DONATEURS !!!

Les coupes et les cadeaux ont été offerts par : Le Thiulinois, Récréation (Courville sur Eure), RénovLS (Mr et Mme Fraisse)

Suite aux mauvaises conditions météo, et après un ajustement du planning des festivités, nous avons profité d'une éclaircie pour lancer le défilé de chars qui a été accompagné par les vélos fleuris des enfants.

Préparation des chars sur la zone d'activités



Le 8 août dernier,
notre centenaire Odette Mareau a
fêté ses 100 ans.

Brocante de la Saint Sauveur : le 15 août

Malgré les mauvaises conditions météorologiques, le public a répondu présent à la traditionnelle brocante du village. Les exposants étaient sur le pied de guerre dès 5h30....

Malheureusement la pluie est venue perturber la fête dès le milieu de la matinée.

La municipalité, le comité des fêtes, remercient toutes les associations, les bénévoles, les employés municipaux qui ont permis la réalisation de cet événement.

RENDEZ-VOUS l'année prochaine, même date, même lieu..... avec le beau temps !!!!

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS DU COMITÉ À RETENIR. . .



La
Commune
de
Champrond-en-Gâtine

Organise un



Marché de Noël

A la Salle des Fêtes

Samedi 27 novembre 2010
De 15h à 18h

Dimanche 28 novembre 2010
De 9h à 18h

Pour tous renseignements ☎ : 02.37.49.86.67
ou 02.37.49.85.33




CHAMPROND-EN-GATINE

NOEL

DIMANCHE 12 DECEMBRE 2010

POUR TOUS LES ENFANTS DU VILLAGE

(jusqu'au CM2 inclus)

Passage du Père Noël
à 13 h 30 à Beurepaire
et 14 h 15 Place de l'Eglise

Projection d'un film à la salle des fêtes

 à 15 h 00 précises

Goûter



Distribution des cadeaux par le Père Noël



vers 17 h 00



Le Téléthon se déroulera les 3 et 4 décembre

Le Tour du canton aura lieu le samedi 3 décembre et passera sur la commune vers 9h50.
Vente de divers objets réalisés par l'association "les petites mains", et autres de l'AFM.



Les paniers d'Aligre

NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION !

Il s'agit d'une Association des Consommateurs qui a pour but de rapprocher les producteurs locaux et les consommateurs, savoir cuisiner et manger de façon raisonnée.

EN PRATIQUE

Le groupe de « coordinateurs » élabore avec les agriculteurs le contenu des colis, leur fréquence et leur prix.

L'adhérent choisit le ou les « contrats de partenariat » auxquels il souhaite souscrire. Il contacte le coordinateur qui répondra à ses questions puis lui remet le contrat et son règlement (toujours à l'ordre du producteur).

Recherche de producteurs en cours

.**Contrat Viandes** : Bœuf, veau, agneau et porc. Proposé une fois par trimestre environ.

.**Contrat Légumes de conservation et Légumes secs** : dits d'hiver, une fois par mois de septembre à février.

.**Contrat maraîchage** : engagement hebdomadaire pour un panier varié suivant la saison. Les préinscriptions pourront être prises pour le printemps 2011. Saison de 20 semaines environ.

.**Contrat Volaille et œufs** : en précommandes trimestrielles.

Des volailles pour les fêtes pourront être disponibles sur commande.

.**Contrat Pain** : précommandes trimestrielles.

.**Contrat Laitages** : précommandes trimestrielles.

.**Contrat Fruits** : Pommes poires ou autre, en précommandes, fréquence à déterminer.

.**Contrat Bois de Chauffage** : à définir.



POUR NOUS REJOINDRE OU MIEUX NOUS CONNAITRE :

Nous contacter par mail, par téléphone ou par courrier : assolespaniersdaligre28240@orange.fr

Mme Hénichard Céline - Les Paniers d'Aligre - Mairie

72 Grande Rue - 28240 CHAMPROND EN GATINE

06.64.27.35.34 ou 02.37.49.80.20 (mairie)

À Du côté des artisans et commerçants À

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE A TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE OU HABITANT SUR LA COMMUNE. LIBRE A VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (contact@champrond-en-gatine.org)

La Table du Perche : CHANGEMENT de PROPRIETAIRES

Madame et Monsieur SPOTBEEN viennent de reprendre l'activité de la "Table du Perche". Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le restaurant est ouvert tous les jours midi et soir sauf le dimanche.



Restaurant « LE SEBASTOPOL »

Eric et Valérie PASCAL
Sont heureux de vous accueillir
Au restaurant *Le Sébastopol*
Tél. : 02 37 49 80 02

REPAS TRAITEUR
A EMPORTER OU EN SALLE DES FETES
SUR RESERVATION

Jours d'ouverture :

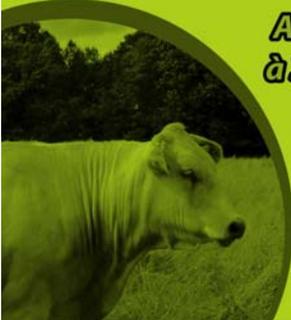
- Tous les jours sauf lundi soir et jeudi soir
- Le dimanche uniquement sur réservation pour repas de famille, Baptême, anniversaire, et autre réunions particulières

VENTE A LA FERME

VIANDE BOVINE *Sur Commande*
Colis de 5 - 10 - 15 Kg
à venir chercher le **vendredi** de **9h à 18h**

- Viande **bovine blonde d'Aquitaine** -
- Viande **de veau élevé sous la mère** -

Gaël CHABOCHE
Vous accueille à la Ferme EARL «Les Vitriers»
28240 CHAMPROND EN GATINE
Tél : 02 34 71 33 02 / Port : 06 19 72 43 90



**Au porte du Perche,
à 30 min de Chartres**



Venez Vite !!!

✧ Etat civil ✧

Naissances :

- ⇒ Le 10 juin 2010 - Eliott COUTURIER -RICHARD.
- ⇒ Le 5 Août 2010 - Mélodie GESLAIN.
- ⇒ Le 10 Août 2010 - Yollan AUGUSTINE.
- ⇒ Le 7 septembre 2010 - Marceau GUYON.
- ⇒ Le 1 octobre 2010 - Nathanaël DIJMANN
- ⇒ Le 15 octobre 2010 - Jarode VILLARD



Décès :

- ✧ Le 6 juillet 2010 - Mme Champion Suzanne.
- ✧ Le 7 août 2010 - Mr Duverger Jean-Paul.
- ✧ Le 23 septembre 2010 - Mme Andérruti Louise



Mariages :

- ✧ Le 10 juillet 2010 - Mr Papin Christophe et Mlle Chalony Laëtitia.
- ✧ Le 7 Août 2010 - Mr Anquetil Yann et Mlle Pichard Alexandra.
- ✧ Le 11 septembre 2010 - Mr Augustine Francis et Mlle Martin Aurélie.
- ✧ Le 18 septembre 2010 - Mr Proust Nicolas et Mlle Bibard Fabienne.

Un peu d'histoire sur Champrond en Gâtine

L'ECOLE ... *Tème partie*



Ecoliers assis en attendant l'heure d'ouverture

Carte postale datant de 1906

A l'appui de cette demande, le maire M. Daigneau indique que le nombre d'habitants de la commune est de 867, dont 78 garçons et 76 filles en âge de fréquenter l'école soit un total de 154 écoliers.

Si bien que le 27 novembre 1871 Marie-Aimable Dadure (sœur Jean-Baptiste) de la communauté de saint Paul de Chartres, est installée comme institutrice à Champrond en Gâtine. Elle se vit contrainte, en dépit de la volonté contraire et unanime du conseil municipal, le 15 août 1903, à abandonner les chers enfants de son école, après 32 ans de bons et loyaux services. Elle et ses compagnes se retirèrent dans une maison de la communauté qu'avaient épargnée les barbares en 1793. Pour information, les traitements de l'instituteur et de l'institutrice étaient identiques, environ 500F annuel, en 1871.

Le 22 janvier 1882 lors d'une réunion du conseil ressort le projet d'agrandissement de la maison d'école de garçons. Mr Lavie, maire, rend compte que le préfet n'approuve pas les plans et devis tel qu'ils sont présentés par le conseil. Il a immédiatement fait établir un nouveau projet mieux approprié aux besoins du service, et invite le conseil à examiner les nouveaux plans et devis dressés par M. Piebourg architecte à Chartres. Le conseil approuve à l'unanimité, sous réserve de l'approbation de l'administration supérieure et de la décision du ministre.

Les dates à retenir

- ⊗ le samedi 6 novembre à partir de 15h
Dis raconte-moi une histoire sur les sorcières AU PREAU DE L'ECOLE
- ⊗ les 6 et 7 novembre
Bourse aux vêtements et aux jouets A LA SALLE DES FETES DE SAINT VICTOR DE BUTHON
- ⊗ le jeudi 11 novembre à 10h
Commémoration de l'armistice 1914 – 1918 AU MONUMENT AUX MORTS A 10H
DEPOT DE GERBES ET POT DE L'AMITIE
- ⊗ le vendredi 26 novembre
Spectacles de danses et chants des moines du monastère de Lamayaru A LA LOUPE
- ⊗ le samedi 27 novembre de 15h à 18h et le dimanche 28 novembre de 9h à 18h
Marché de Noël A LA SALLE DES FETES DE CHAMPROND EN GATINE
- ⊗ les 3 et 4 décembre
Téléthon 2010
- ⊗ le dimanche 12 décembre de 13h30 à 17h
Noël des enfants champronnais A LA SALLE DES FETES DE CHAMPROND EN GATINE
- ⊗ le samedi 18 décembre à 18h
Chants de Noël A L'EGLISE SAINT SAUVEUR



LA FEUILLE PRATIQUE

• Les services communaux et intercommunaux •

≈ Mairie de Champrond en Gâtine ≈

Tel : 02-37-49-80-20
Tel : 09-77-81-00-90
Télécopie : 02-37-49-80-26
E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:
Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric
Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe
Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

Nouveaux habitants :

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ modifier votre adresse sur votre carte d'identité,
- ✓ vous inscrire sur la liste électorale
- ✓ nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.

≈ Déchetterie ≈

HORAIRES DÉCHETTERIE ST ELIPH

HIVER (du 1er Novembre à fin février)

Lundi: fermée
Mardi: 09h00 à 12h30-13h30 à 17h30
Mercredi: fermée
Jeudi: fermée
Vendredi: 13h30 à 17h30
Samedi: 09h00 à 12h30-13h30 à 17h30
Dimanche: fermée

ETE (du 1er mars au 31 octobre)

Lundi: fermée
Mardi: 09h00 à 12h30- 13h30 à 18h30
Mercredi: 13h30 à 18h30
Jeudi: 13h30 à 18h30
Vendredi: 13h30 à 18h30
Samedi: 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Dimanche: 09h00 à 12h00

≈ Ramassage des ordures ménagères ≈



Le jour hebdomadaire du ramassage des ordures ménagères et de la collecte sélective est le vendredi et le mardi pour les hameaux suivants : *les Cornets, le Grand Bois Landry, le Petit Bois Landry, la Suarderie, le Petit Beauvais, le Grand Beauvais et les Orgeries*. Les semaines où il y a un jour férié*, le jour de ramassage est décalé au lendemain. Il est conseillé de sortir ses poubelles la veille au soir. **Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.**

* semaines du 1^{er} et du 11 novembre.

≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

≈ Bibliothèque municipale ≈



Amis lecteurs, vous pouvez dorénavant trouver sur le site internet de la commune la liste complète des ouvrages appartenant à notre bibliothèque municipale avec les titres des dernières acquisitions !!!

Nous vous rappelons également que la bibliothèque départementale nous aide en nous prêtant régulièrement des ouvrages afin de compléter nos rayons. Nous vous invitons donc à venir flâner de façon régulière dans nos locaux.

↳ Vous êtes à la recherche d'un ouvrage particulier...

↳ Vous devez faire un dossier sur une thématique bien spécifique...

↳ Venez nous voir et nous réserverons à la bibliothèque départementale les livres dont vous avez besoin !

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous les habitants, tous les samedis, de 10 à 12h.

**CET ESPACE PUBLIC DISPOSE D'UN ACCÈS GRATUIT À INTERNET
ACCESSIBLE AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE.**



≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈

A) RELEVES DES COMPTEURS

Votre prochaine facture va être calculée sur la base d'une estimation de consommation, sauf si vous nous adressez le relevé de votre compteur d'eau avant le **25 novembre 2010**.

Ainsi, n'hésitez pas à nous communiquer votre index (chiffres indiqués en noir sur votre compteur) afin que votre prochaine facturation s'effectue au plus près de la réalité.

B) PAYEZ VOS FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PAR MENSUALISATION

LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT 2011.

Le principe est basé sur le volontariat et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine.

Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échéancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement. Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite à la relève du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.

Très prochainement, ce dossier pourra aussi être téléchargé sur le site Internet de la commune :
www.champrond-en-gatine.org

Le dossier complété doit être déposé ou renvoyé en mairie accompagné d'un RIB avant le 31/12/2010.

En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures. En cas d'urgences le soir et le week end, vous pouvez contacter M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76 ou M. TAQUET Jean au 02.37.37.35.36.

• Votre boîte aux lettres •

Pour une meilleure distribution des courriers, pensez SVP à indiquer vos noms sur votre boîte aux lettres !!!! Merci



• Numéros infos et permanences utiles •

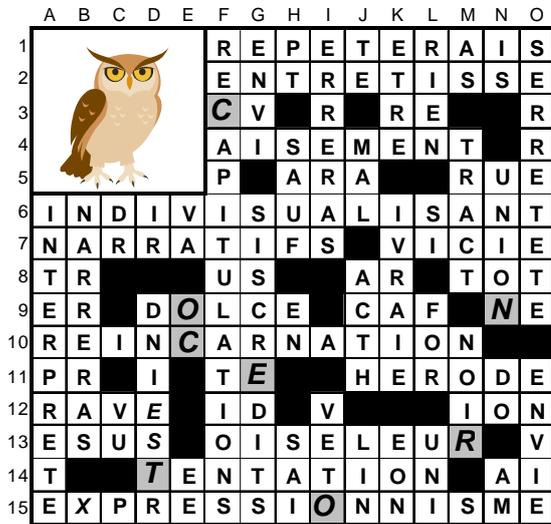
↳ Numéros utiles

| | | | |
|--|----------------|--|----------------|
| SECURITE : | | HOPITAL MAISON DE RETRAITE LA LOUPE : | |
| S.A.M.U | 15 | 02 37 29 33 11 | |
| POMPIERS | 18 | CHIRURGIENS – DENTISTES LA LOUPE : | |
| GENDARMERIE | 17 | Cabinet du Docteur SACCENTI | 02 37 81 05 12 |
| MEDECINS DE LA LOUPE : | | KINESITHEAPEUTES LA LOUPE : | |
| Docteur Daniel BIGARD | 02 37 81 21 18 | Cabinet BLANCHET – COUSIN | 02 37 81 13 92 |
| Docteur Michèle CASADEI-PUIS | 02 37 81 21 18 | Cabinet LAUNAY (Ostéopathe) | 06 67 92 22 53 |
| Docteur Philippe PUIS | 02 37 81 21 18 | Cabinet Gilles TOULEMONDE | 02 37 81 30 11 |
| Docteur Jacques LYSZLIEWICZ | 02 37 81 17 48 | OPTICIENS LA LOUPE : | |
| Docteurs Monique et Roger SERRY | 02 37 81 19 46 | Ph. JAMET, Optique du Gros-Chêne | 02 37 81 16 19 |
| Docteur SDROBIS BODGAN VASILE | 02 37 81 21 18 | Optique PIGEARD | 02 37 81 07 12 |
| INFIRMIERES DE LA LOUPE : | | VETERINAIRE : | |
| Cabinet Mesdames : BRIEND – DUPIN | 02 37 81 04 88 | Dr. Joseph RWANYAGAHUTU | 02 37 81 04 66 |
| Cabinet V. DOLLEANS | 02 37 81 06 58 | ENSEIGNEMENT : | |
| Cabinet C. GONSARD | 02 37 81 09 04 | Collège Jean Monnet | 02 37 53 58 70 |
| PHARMACIENS DE LA LOUPE : | | Ecole Champrond-en-Gâtine | 02 37 37 31 57 |
| Pharmacie CENTRALE | 02 37 81 19 89 | Syndicat scolaire | 02 37 49 82 78 |
| Pharmacie de l'ETRIER | 02 37 81 13 19 | LA MAISON DES P'TITS LOUPS | |
| LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LA LOUPE : | | 3 rue Henri Dunant à la Loupe | 02 37 29 45 68 |
| 10, Place Vauban | 02 37 81 30 00 | SYNDICAT D'INITIATIVE | |
| AMBULANCES LA LOUPE : | | | 02 37 81 24 00 |
| Ambulance Assistance Secours | | COMMUNAUTE DE COMMUNES | |
| SARL LE VERN | 02 37 81 24 59 | DES PORTES DU PERCHE | |
| Ambulances Loupéennes | 02 37 81 15 66 | | 02 37 81 29 59 |
| | | SNCF | 36 35 |
| | | SIAP | 02 37 29 09 29 |

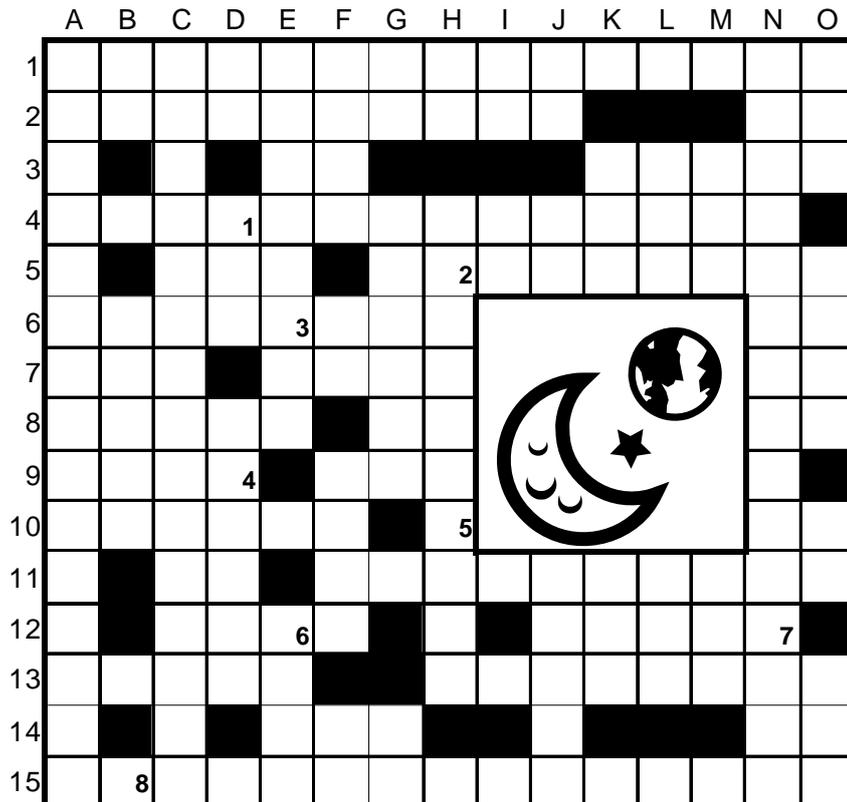
| Association / organisme | Responsable | Jour et Heure | Lieu | Téléphone |
|--|----------------|--|--|--|
| ADMR (Aide à domicile en milieu rural) | | Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous | 11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe | 02 37 29 90 59 Fax : 02 37 81 14 51 |
| ASSEDIC | | Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi 8h30 à 11h30 et 13h15 à 15h00 Mardi : 8h30 à 12h30 | 20, rue de la Serine Nogent le Rotrou | Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42 |
| ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM) | | Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous | 16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe | 02 37 53 57 30 02 37 25 62 29 |
| Conseiller Général | Eric Gérard | Sur rendez-vous | Mairie La Loupe | 02 37 81 10 20 |
| F.N.A.T.H (Fédération Nationale des accidentés du travail et des handicapés) | | 4 ^e vendredi des mois de janvier-mars-mai-juillet septembre-novembre | Mairie 15h30 – 16h30 La Loupe | |
| M.I.L.O.S 28 (Mission locale sud Eure et loir - ex PAIO) Mme Lasne | Mme Haudebourg | Tous les mardis sur rendez-vous | Mairie La Loupe | 02 37 52 57 71 |
| RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe | Mme Prioville | Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h et (sur RDV) l'après-midi Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h | 18 rue de la Gare La Loupe | 02 37 81 38 93 |
| RETRAITE Sécurité Sociale Caisses Complémentaires ARRCO - CICAS | | 1 ^{er} et 3 ^e Mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 Plus de permanence : pour tous renseignements téléphoner | Mairie La Loupe | 02 37 28 57 52 |
| RSA | | S'adresser à la DGAS AS | | 02 37 53 57 30 |
| SECURITE SOCIALE | | Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 | 12 rue de la Bruyère La Loupe | 02 37 81 07 77 |
| SYNDICAT D'INITIATIVE | | Mardi et Samedi 10h00 à 12h00 | Gare La Loupe | 02 37 81 24 00 |

LES MOTS CROISÉS DE GUY DEMANGE

SOLUTION DE LA GRILLE N° 22



Le mot caché était « CONCERTO »



Grille N° 23

Placez les 8 lettres des 8 cases numérotées dans la grille ci-dessous pour reconstituer le mot répondant à la définition suivante :
«Discrète ouvrière de la mode»



VERTICALEMENT

- A. Reçoit les pépins.(2 mots)
- B. Sur la Bresles – Conspira contre Bonaparte.
- C. A pour objectif un bien meilleur rendement.
- D. Amour de Zeus – Est étendu – Sorties.
- E. En Yougoslavie – Carapace des radiolaires.
- F. Salubre – Symbole chimique – Près de Bourges – Participe passé.
- G. Conjonction – Brunira – Symbole chimique.
- H. Note – Parasite les autres plantes avec ses racines (3 mots).
- I. Préfixe – D'un auxiliaire.
- J. Symbole chimique – Abréviation militaire – Métal.
- K. Grecque – Vieille planche.
- L. Sigle de l'aviation anglaise – Possessif.
- M. Salue la véronique – Tributaire du Balkhach.
- N. Entortillant.
- O. Rivière de la Manche – Département – Préposition – Père d'un israélite errant.

HORIZONTALEMENT

- 1. Le rhinocéros en fait partie
- 2. Grenouilles canadiennes – Personnel
- 3. Symbole chimique – La malhonnêteté le blesse.
- 4. Mocassin d'eau. .
- 5. Le bout du toit – Porte un instrument de supplice.
- 6. Piège à oiseau – Pris connaissance.
- 7. Perroquet très coloré – Arête rocheuse – Symbole chimique.
- 8. Assembla – Note – Symbole chimique.
- 9. Plante odorante – Panse bête
- 10. Permet de suivre la bête à la trace – Démonstratif.
- 11. Article – Souvent refusée au cancre.
- 12. Pas toujours chevelue – Ville belge.
- 13. Teinté de sept couleurs – Arbustes d'Amérique.
- 14. Ville d'eaux belge – Grecque.
- 15. Avait la valeur d'une loi pendant l'Empire (2 mots).